

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein

**Band:** 145 (1994)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aufzeigen von

- Handlungsvarianten der Kantone für Massnahmen zur Verbesserung der wirtschaftlichen Lage der Forstbetriebe und
- sich daraus ergebende Gestaltungsmöglichkeiten in der kantonalen Waldgesetzgebung.

Nach einem Einführungsreferat durch Prof. Dr. F. Schmithüsen wurde zum Thema «Lage der Forstbetriebe» anhand eines Brainstormings eine grosse Stichwortpalette aufgestellt. In Gruppenarbeit ist sodann eine breite Problemanalyse durchgeführt und anschliessend im Plenum präsentiert worden. Dabei war die Thematik in die Bereiche Organisation – Produktion – Absatz unterteilt. Anschliessend sind Lösungsansätze erarbeitet und im Plenum diskutiert worden.

Als Schluss wurde eine Aktivitätenliste aufgestellt. Die für die Zukunft notwendigen Massnahmen zur Verbesserung der Lage der Forstbetriebe sind dabei gewichtet worden.

Der Erfahrungsaustausch und der Situationsvergleich unter den Teilnehmern können als sehr wertvoll bezeichnet werden. Das Seminar hat eine grosse Zahl an noch offenen Fragen aufgezeigt. Diese richten sich an den Forstdienst, an die Forschung und an die Verbände. Die Kantonsoberförsterkonferenz beabsichtigt, das Thema weiterzuverfolgen und notwendige Aktivitäten einzuleiten. *A. Florin*

**Cours-séminaire CRIFOR-SIA**

*Environnement et production forestière:  
une approche économique*

*Mardi 28 juin 1994, 09.30–16.30 h  
Cité Universitaire à Neuchâtel*

L'environnement, un objet de l'analyse économique; l'environnement, un facteur de production pour l'ensemble de l'activité économi-

que. Voilà un concept d'un intérêt indéniable qui suscite aujourd'hui de nombreuses initiatives politiques. La gestion de la forêt suisse, au travers de son histoire récente et des dispositions légales mises en place depuis le 19ème siècle, illustre de manière exemplaire l'émergence de cette idée. Actuellement, il est question de donner un prix à la forêt parce que ses produits traditionnels ne génèrent plus assez de bénéfices pour assurer sa pérennité et celle de tout un secteur économique. Utopie ou réalité? Lors de ce cours-séminaire, à l'occasion duquel seront abordées les questions des instruments et des solutions possibles menant à l'intégration des prestations non-bois dans l'analyse économique de la branche forestière, des économistes et des forestiers praticiens nous proposerons des éléments de réponse.

*Renseignements, programme et inscription:*

Ph. Raetz, c/o Xylon SA, tél. (021) 784 31 70.

**Kantone**

**Basel-Landschaft**

**Mutationen**

Der Regierungsrat des Kantons Basel-Landschaft hat Herrn Christian Gilgen zum neuen Kreisoberförster des Forstkreises 1 (Bezirk Arlesheim) gewählt. Er trat per 1. Mai 1994 die Nachfolge des in den Ruhestand getretenen W. Eggli an.

**Solothurn**

**Mutationen**

Der Kantonsrat des Kantons Solothurn wählte Jürg Froelicher, dipl. Forstingenieur ETH und Leiter des Stabes beim Kantonsforstamt Solothurn, zum Nachfolger von Willi Jäggi, der als Kantonsoberförster auf Ende Juni 1994 zurücktritt.

**VEREINSANGELEGENHEITEN — AFFAIRES DE LA SOCIETE**

**Kurzprotokoll der Sitzung des erweiterten Vorstandes vom 16. Dezember 1993 in Zürich**

Anlässlich seiner Sitzung vom 16. Dezember 1993 bearbeitet der erweiterte Vorstand Strategien der Vereinspolitik. In drei Unter-

gruppen werden sieben Strategien für das Jahr 1994 definiert:

- Forstliche Koordinationsgruppe
- Strukturen in der Waldwirtschaft
- Waldpolitisches Leitbild/PR für den Wald
- Logistische Unterstützung
- Öffnung nach aussen

- Statut de solidarité
- Manifestations régionales

Die Ergebnisse werden gruppenweise präsentiert und vom erweiterten Vorstand im Grundsatz genehmigt. *Andreas Bernasconi*

#### **Kurzprotokoll der Vorstandssitzung vom 26. November 1993 in Zürich**

Die Aktivitäten rund um die Jubiläumsveranstaltung in Interlaken werden eingehend diskutiert. Insbesondere wird festgehalten:

- Das Seminar wird als bedeutendes Ereignis eingestuft. Die Ergebnisse der Diskussionen anlässlich des Seminars mit rund 250 Anwesenden bildet eine wichtige Grundlage für künftige Arbeiten. Die Originalplakate der Arbeitsgruppen werden vorläufig in der Geschäftsstelle aufbewahrt.
- Kern der Jubiläumsveranstaltung bildeten die Ansprachen (Roch, Wandeler) und die Einlage der Studenten und Förster. Die Ausführungen der beiden Referenten waren sehr positiv und unterstützen die anvisierten Bestrebungen des Vereins.
- Bei der Mitgliederversammlung war die Zeit für Diskussionen zu kurz bemessen. Dies soll 1994 nachgeholt werden.
- Die Teilnahme von Bundesrätin Dreyfuss am Bankett war erfreulich.
- Die Exkursionen am Freitag und am Samstag waren vorbildlich organisiert und äusserst lehrreich. In die Exkursionen wurde das Tagungsthema gut integriert. Der Vorstand gratuliert dem Organisationskomitee für seine hervorragende Arbeit.
- Die Zusammenarbeit mit dem Organisationskomitee Bern war hervorragend; auch finanziell wurde die Veranstaltung planmässig abgewickelt. A. Brülhart hat dem Regierungsrat schriftlich seinen Dank ausgesprochen.

Die Hauptergebnisse von Interlaken sollen in geeigneter Form publiziert werden.

Von der Forstdirektion wurde zu einer Gesprächsrunde zum Thema «Zukunft der Forstabteilung an der ETH» eingeladen. Zur Diskussion Anlass gab eine Portfolio-Analyse des ETH-Rates. Im November 1993 fand eine Aussprache mit Herrn Crottaz, dem geistigen Vater der Studie statt. An dieser Aussprache nahm auch A. Brülhart teil. Herr Crottaz erklärte, dass die Ausbildung der Forstingenieure an der ETH nicht in Frage gestellt werde. *Andreas Bernasconi*

#### **Comité de la Société Forestière Suisse séance du 27 janvier 1993 à Brigue**

##### **(Highlights)**

Nous avons été accueillis à Brigue par notre collègue Max Borter, responsable valaisan de l'organisation de l'AG 1994. Selon le Président Brülhart, l'AG 1993 fut celle des hauteurs spirituelles, et 1994 devra marquer un amerrissage dans l'océan des préoccupations très prosaïques des forestiers.

Le thème retenu est, sous réserve d'une reformulation plus heureuse par T. Weber:

Garantie à long terme de la fonction de protection – maintien à long terme des soins nécessaires en considérant la situation financière difficile des entreprises forestières

Les locaux mis à disposition à Brigue sont idéaux: Assemblée générale au Pfarreizentrum; banquet: Halle du Simplon de la Commune de Brigue, à proximité des lieux de l'assemblée générale, et enfin, repas de clôture au Château Stockalper. Les programmes des excursions pourront également satisfaire chacune et chacun. Il y aura notamment deux excursions en français. Pour les étudiants, la Société Forestière Suisse prend à sa charge la moitié de la participation, et un hébergement à bon marché sera possible (Centre de protection civile à la halle du Simplon).

Une discussion serrée est menée sur un geste éventuel de la Société à l'intention de la ville de Brigue et de sa population.

Selon Max Borter c'est la commune de Brigue qui fut finalement la plus grande victime des inondations du 24 septembre 1993.

En conclusion, nous retenons l'idée d'une souscription pour la rénovation de la halle du Simplon à Brigue sous réserve d'une autre proposition du duo T. Weber/M. Borter.

Le Pv de la Séance du 26 novembre 1993 est approuvé.

Le président demande que le compte du Jubilé soit établi prochainement par le caissier et vérifié par les réviseurs.

Le thème d'étude «Estimation des forêts» est soumis à la discussion. P.-F. Raymond expose l'état d'avancement des travaux. L'avant-projet effectué sur mandat de la Confédération par un consortium d'ingénieurs indépendants est terminé et a été livré aux membres du comité. Cet avant-projet propose de poursuivre le travail par deux mandats et d'activer un groupe de travail de la Société

Forestière. Par rapport à ces propositions, il faut noter qu'aucun financement n'est acquis mais que le groupe de travail se constitue à l'initiative du soussigné. Après discussions les décisions suivantes sont prises.

Le groupe de travail est confirmé et aura comme premier but:

- Evaluer la situation après la publication de l'avant-projet.
- Déterminer quelle suite il faut donner.
- Présenter une demande de financement à la Confédération.
- Trouver éventuellement d'autres partenaires intéressés par des approches sectorielles les concernant.

Le comité est toujours préoccupé de l'avenir de la section VI de l'EPFZ. Un petit groupe a démarré sur ce thème. Le but de ce groupe de travail est de fournir un rapport confidentiel au comité de la Société pour le mois de juin avec les réponses aux questions suivantes: a) place et formation des ingénieurs forestiers pour l'avenir; b) comment communiquer notre vision aux autorités; c) récolte permanente d'informations.

La SFS décide d'adhérer à la communauté de travail pour la forêt, car elle ne pourra ignorer ce forum qui succède à celui que la SFS a fondé il y a plusieurs années. Si la communauté devait devenir un nouvel acteur la SFS se réserverait la possibilité de se retirer. Délégué: A. Brühlhart; Remplaçant: S. JeanRichard.

Le comité recommande le rejet de la motion «Wick» proposant une déclaration d'origine obligatoire pour les bois importés. Cette motion est à rapprocher du projet de FSC-suisse (labelisation écologique). Anton Brühlhart explique la différence entre les deux projets qui cherchent à promouvoir une meilleure gestion des forêts dans le monde entier. La motion Wick est trop «administrative». Il suffirait d'indiquer le nom de l'essence et son pays d'origine pour être homologué. La déclaration obligatoire n'apporterait en réalité aucune incitation à une gestion durable et ne distinguerait pas les bois provenant d'exploitations abusives. Par des règles très strictes (principes et critères) le FSC-CH indiquerait par un «label écologique» les bois provenant de forêts, gérées selon les principes de la gestion durable. La SFS doit soutenir un tel effort et délègue S. JeanRichard à la prochaine séance du FSC-CH le 1er février 1994 à Berne.

*Pierre-François Raymond*

### Kurzprotokoll der Vorstandssitzung vom 22. Februar 1994 in Zürich

Der Vorstand beschliesst, eine «Aktion Hilfe an Bosnien» zu unterstützen; P. F. Raymond klärt das weitere Vorgehen ab.

Im November 1993 fand eine Aussprache zwischen Forstverein und dem SBN (Schweizerischer Bund für Naturschutz) statt. Der Vorstand stimmt einer von A. Brühlhart verfassten Charta «Grundsätze der Zusammenarbeit zwischen SFV und SBN» zu. Die Grundsätze beschreiben die Spielregeln der gemeinsamen Kommunikation. Inzwischen erfolgte eine Anfrage des SBN betreffend eine gemeinsam herauszugebende Broschüre zum Thema «Ökologische Aufwertung des Waldrandes».

Ph. Domont und U. Moser haben einen Abschlussbericht zu den Feierlichkeiten 1993 verfasst; der Bericht enthält auch Folgerungen und Hinweise für künftige Vereinsaktivitäten. Der Vorstand beschliesst, die Verfasser zu einer Aussprache einzuladen.

Die Arbeitsgruppe «Wald und Holzwirtschaft» hat unter Leitung von R. Jakob ein Papier «Strukturen im Forstwesen» erarbeitet; das Papier liegt im Entwurf vor und wird anlässlich der nächsten Vorstandssitzung zur Diskussion stehen.

Der akademische Forstverein wird 1994 das diesjährige internationale Forststudentensymposium in der Schweiz organisieren und ist daher dringend auf organisatorische und finanzielle Hilfe angewiesen. Das Thema der Veranstaltung heisst «Forest & Society: Prospects», und es werden etwa 150 Teilnehmerinnen und Teilnehmer erwartet. Der Vorstand unterstützt das Vorhaben vorerst mit einem Betrag von Fr. 4000.- und prüft mögliche organisatorische Massnahmen.

Die neu gegründete Arbeitsgruppe «Waldwert» wird ihre Arbeit unter Leitung von P. F. Raymond aufnehmen; sie wird in einem ersten Schritt den Bericht zum Vorprojekt prüfen und dem Vorstand einen Vorgehensvorschlag unterbreiten.

Zur Zeit sind Bestrebungen im Gang, weltweit einen «Öko-Label» für Holz, welches nach ökologischen Gesichtspunkten produziert wurde, zu schaffen. Eine Feldstudie soll die Möglichkeiten des Labels in der Schweiz prüfen. S. JeanRichard wird den Vorstand an den künftigen Gesprächen zur Einführung dieses Labels vertreten.

Das Programm für die diesjährige Jahresversammlung in Brig ist in den groben Zügen festgelegt. Die Veranstaltung vom Donnerstag

nachmittag wird voraussichtlich dem Thema «Waldpflege zur Sicherung der Schutzfunktion» gewidmet sein. Die Forstvereinsversammlung 1995 wird in Nidwalden stattfinden.

*Andreas Bernasconi*

#### **Séance du comité le 29 mars 1994 à Zurich, en bref**

Le comité au complet s'est penché sur plusieurs sujets d'importance. Et d'abord, l'Assemblée générale 1994. Le programme est complet. G. Bloetzer sera invité à une présentation introductive. T. Weber sollicitera A. Bont pour une exposition de quelques bonnes anciennes photos.

Ensuite, A. Brülhart rend compte d'une rencontre avec H. Wandeler. Le programme stratégique de la SFS a reçu un bon accueil. L'éducation à l'environnement est un thème important pour l'OFEFP qui dispose à cet effet de moyens financiers. La SFS pourrait présenter des projets. H. Wandeler souhaiterait que les sciences forestières puissent participer à l'académie des sciences naturelles. Ce thème sera traité par le groupe de coordination forestière, et A. Schuler sera invité à sa première séance. Puis, la procédure de décision simplifiée pour les grands projets est mise sur la table. Un article confidentiel analysant la situation et les risques est distribué. Ce thème de politique forestière devra être discuté dans le groupe de coordination forestière. A. Brülhart demande aux membres de réfléchir au sujet. T. Weber préparera une lettre au Conseil fédéral pour la prochaine séance.

Les relations avec la LSPN sont débattues. Une séance aura lieu le 17 mai à Zurich sur le thème des lisières. La proposition de la Ligue est de publier ensemble un ouvrage sur les lisières. Une discussion nourrie est tenue sur ces relations à aborder avec précaution. Pour cette mission est délicate, le représentant de la SFS devra avoir pleins pouvoirs pour approuver le résultat s'il le juge acceptable, ou de pouvoir se retirer et en référer au comité s'il subsiste des différents importants. Il devra être rendu attentif qu'il est mandaté par l'ensemble de la Société Forestière Suisse et donc qu'il devra tenir compte des différentes sensibilités. La mission est confiée à A. Bürgi avec le rôle de coordonner la délégation.

S. JeanRichard relate que les résultats de la vente du livre La Forêt Suisse sont excellents

puisque les éditions allemandes et italiennes sont pratiquement épuisées. Le résultat financier est très satisfaisant et plus favorable que prévu.

Ecolabélisation du bois-suisse: le groupe promoteur du projet a transmis une demande de participation financière à son étude de faisabilité. Après discussion il semble que le projet ne soit pas encore mûr, il est donc décidé de préciser que nous sommes prêts à collaborer et à mettre à disposition une contribution financière si plusieurs conditions sont remplies, notamment la collaboration avec les scieries (ASIB), l'EFAS et LIGNUM, et que l'étude devra traiter la question de savoir si la forêt suisse peut être ecolabélisée dans son ensemble.

Le rapport du groupe économie de la forêt et du bois est distribué. R. Jakob explique que le point fort du rapport a été placé sur les structures. Il précise que certaines thèses n'ont pas fait l'unanimité dans le groupe. Le rapport sera publié sous la responsabilité du comité comme étant le produit d'un groupe de travail devant contribuer à la discussion. Une introduction situant le texte dans cette perspective précisera que cette matière n'est pas l'orientation stratégique de la SFS. Une version française sera établie et mise à disposition par le secrétariat de la SFS. Un résumé sera également établi et distribué à la presse spécialisée. Finalement A. Brülhart remercie R. Jakob et tous les participants du groupe pour ce travail qui témoigne de leur grand engagement.

Constitution du groupe de travail sur l'estimation des forêts: le principe d'un groupe n'associant pas immédiatement l'EPF et le FNP est adopté mais la D + F devrait être invitée.

Le comité discute les possibilités d'aide aux forestiers bosniaques. La collecte semble être le meilleur moyen de parvenir à une aide efficace dans un délai raisonnable. G. Moretti explique que le Tessin pourrait mettre des moyens matériels à disposition pour affréter un petit camion.

A. Bernasconi explique que les sorties pour le premier trimestre 1994 se montent à 19 et les entrées à 15. L'état actuel des membres est d'environ 1200. La relance des sorties est évoquée et discutée. En fin de compte, il est décidé de donner à Mme Bühler des instructions claires dans le sens: «il n'y a pas de sortie de la Société».

*Pierre-François Raymond*